

Société Civile Forestière BIOLANDES

Résumé de l'avenant au plan simple de gestion 40-2515-1

Propriétaire : Société Civile Forestière BIOLANDES, Route de Bélis, 40420 LE SEN

N° PSG agréé : Avenant 2026 au PSG 40-2515-1

Surface : 137ha 11a 68ca ajoutés, dont 136ha 81a 78ca forestiers

Surface soustraite : 10ha 14a 08ca

Période : du 1er septembre 2026 au 30 décembre 2032

Cet avenant ajoute des parcelles dans treize communes landaises et retire 10,1408 ha à Pontenx-les-Forges suite à un échange de parcelles, enregistré par acte notarié le 9 avril 2025. Il associe reboisements des coupes rases, entretien et éclaircies des pins maritimes, et conservation de peuplements feuillus et d'îlots de libre évolution.

1. Situation géographique

Les parcelles se trouvent dans la région forestière nationale n° 404, dite du Plateau landais. Les surfaces ajoutées et soustraites sont distinguées ci-dessous.

1.1. Surfaces ajoutées

Commune	Surface cadastrale (ha)	Surface forestière (ha)
BROCAS	12,6753	12,6753
CALLEN	8,4500	8,4500
CAMPAGNE	2,9685	2,9685
GAREIN	16,2773	16,0273
LUGLON	4,1390	4,1350
LUXEY	30,6001	30,6001
MORCENX-LA-NOUVELLE	3,4115	3,4115
SABRES	7,6926	7,6926
SAINT-CRICQ-VILLENEUVE	1,0138	1,0138
SAINT-PERDON	7,4018	7,4018
SAINT-PIERRE-DU-MONT	30,6407	30,6407
SOLFÉRINO	7,3740	7,3740
VERT	4,4722	4,4272
Total	37,4302	37,3207

1.2. Surfaces soustraites

Commune	Surface cadastrale (ha)	Surface forestière (ha)
PONTENX-LES-FORGES	10,1408	10,1408

2. Composition de la propriété

Mode d'occupation du sol	Surface (ha)	Part de la propriété
Pin maritime	74,3882	54,3 %
Coupes rases à reboiser	25,1987	18,4 %
Feuillus et taillis	35,5709	25,9 %
Robiniers	0,3620	0,3 %
Improductifs : pistes, aïrial, EDF, marais, landes	1,5970	1,2 %
Total	137,1168	100,0 %

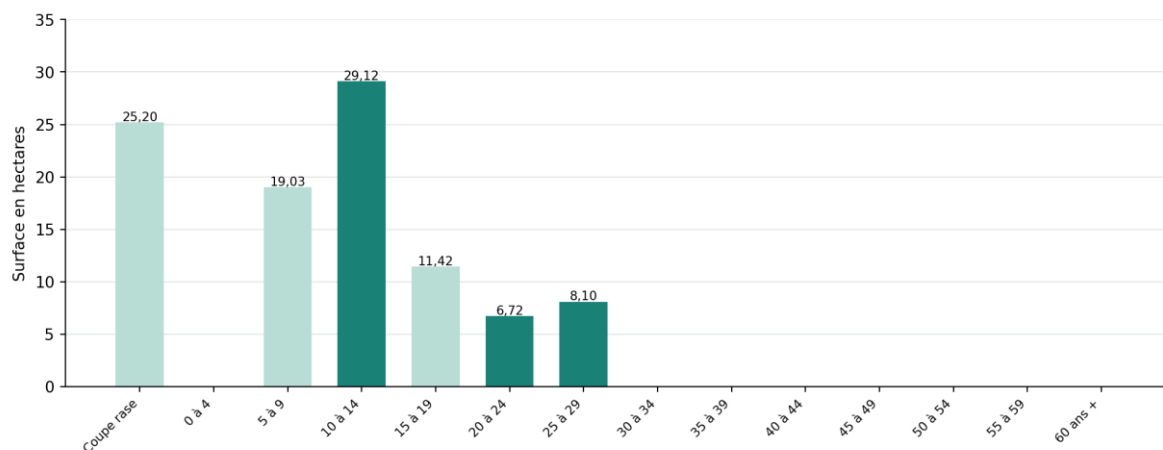
Les pins et les coupes à reboiser représentent 99,5869 ha. Le réseau de conservation FSC comprend 3,4145 ha placés en libre évolution à Campagne, Garein et Vert.

Parcelles placées en libre évolution

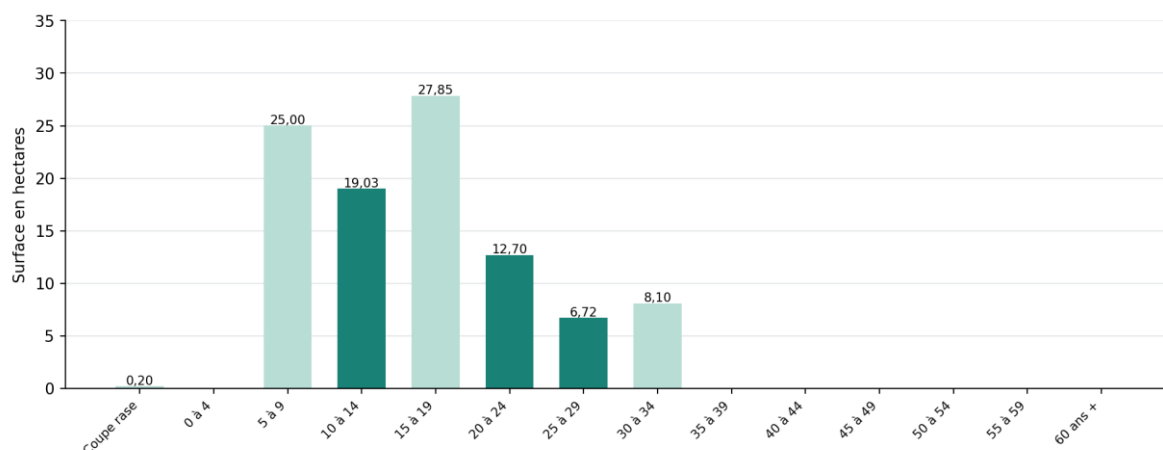
Commune	UG	Surface (ha)	Composition
CAMPAGNE	Ca11	0,6875	PINS SEMIS 2009
GAREIN	XGn06	1,4552	TAILLIS FEUILLUS
VERT	Ve15	1,2718	PINS NATURELS 2012
Total		3,4145	

3. Classes d'âges et état des peuplements

3.1. Répartition des classes d'âges en 2024



3.2. Répartition des classes d'âges en 2029



4. Méthode de culture

- Planter les coupes rases à Luglon, Saint-Perdon et Saint-Pierre-du-Mont en 2026, puis à Saint-Cricq-Villeneuve et Luxey en 2027.
- Entretenir les jeunes pins et conduire des éclaircies associées à un débroussaillage dans les massifs indiqués par le programme croisé.
- Placer les unités Ca11 à Campagne et Ve15 à Vert en libre évolution ; préserver les feuillus et les milieux riverains des cours d'eau.

5. Programme des coupes et des travaux

UG	Commune principale	Surface	Occupation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Br14	BROCAS	4ha76.40	PINS 2009	D+E					D+E	
Br15	BROCAS	0ha40.00	PINS 2009	D+E					D+E	
Br16	BROCAS	1ha85.16	PINS 2016			D+E				
Br17	BROCAS	1ha08.00	PINS 2016			D+E				
Ca11	CAMPAGNE	0ha68.75	PINS 2009	Lev					Lev	
Cn01	CALLEN	7ha88.20	PINS 1999			D+E				
Cn02	CALLEN	0ha21.60	PINS 1999			D+E				
Cv01	ST-CRICQ-VILLENEUVE	0ha91.80	CR		P		D			D
Gn24	GAREIN	3ha14.50	PINS 2019	D					D+E	
Gn25	GAREIN	8ha02.90	PINS 2019	D					D+E	
Lu19	LUGLON	1ha98.40	CR	P		D			D	
Lx24	LUXEY	2ha17.48	CR		P		D			
Lx25	LUXEY	1ha05.08	CR		P		D			
Lx26	LUXEY	6ha62.42	PINS 2014		D+E					D+E
Lx27	LUXEY	5ha57.27	PINS 2008		D+E					
Lx28	LUXEY	6ha78.36	PINS 2014	D			D+E			
Lx29	LUXEY	4ha13.50	PINS 2013		D+E					D+E
Lx30	LUXEY	3ha87.70	PINS 2004			D+E				
Mx01	MORCENX-LA-NOUVELLE	2ha84.00	PINS 2003			D+E				
Sd06	ST-PERDON	7ha40.18	CR	P		D			D	
So01	SOLFERINO	7ha37.40	PINS 2016	D				D+E		
St06	ST-PIERRE-DU-MONT	11ha47.43	CR	P		D			D	
Ve15	VERT	1ha27.18	PINS 2012	Lev					Lev	
Ve16	VERT	0ha81.88	PINS 2018	D				D+E		

6. Zonages et enjeux environnementaux

L'avenant relève :

- 4,37 ha de ZNIEFF II « Vallées de la Midouze et de ses affluents, lagunes de la Haute Lande associées » à Brocas et St Pierre du Mont.
- <0,01 ha de ZNIEFF II « Section landaise du réseau hydrographique du Midou » à St Cricq Villeneuve.
- 4,81 ha en zone Natura 2000 « Réseau hydrographique des affluents de la Midouze » à St Pierre du Mont.
- 0,10 ha en zone Natura 2000 « Réseau hydrographique du Midou et du Ludon » à St Cricq Villeneuve.
- 91,6805 ha dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne à Brocas Callen, Garein, Luglon, Luxey, Sabres, Solférino, Vert.

La conservation des feuillus, du bois mort, des arbres habitats, des continuités écologiques et des milieux humides est un enjeu majeur de ces nouvelles parcelles.

La SCF BIOLANDES adhère à PEFC (n° 10-21-7/889136) et prévoit d'ajouter les parcelles après agrément. Elle indique aussi son engagement vers la certification FSC (n° IMO-FM/COC-222931), avec inclusion des parcelles de cet avenant dans les années à venir.
